

PROTOCOLE SANITAIRE
tournoi d'Isle 3 et 4 octobre 2020

Voici les mesures prises par le club suivant les recommandations fédérales pour respecter les gestes barrières et lutter contre la propagation du coronavirus.

A. Règles communes aux joueurs et accompagnateurs.

- 1. Le port du masque est obligatoire dans tout le complexe sportif.**
2. Le club met à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée du complexe, à la table de marque et à la buvette.
3. Porter son propre gel hydroalcoolique et **plusieurs masques** pour une journée.
4. Les masques jetables sont à déposer dans les poubelles prévues à cet effet.
- 5. Respecter les sens de circulation prévu dans le complexe sportif.**
- 6. Respecter les règles de distanciation physique d'un mètre dans tout le complexe sportif.**
7. Une distance minimale d'un siège est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes.
8. **Les vestiaires et douches sont accessibles : limitation à 4 personnes.** (Les personnes prenant une douche sont dispensées du port du masque.)
Les joueurs habitants à proximité sont invités à ne pas utiliser les douches du gymnase.
9. Il est demandé à tous **de limiter les déplacements** à l'intérieur des salles.

B. La buvette

- 1. Se laver les mains avant de se rendre à la buvette.**
- 2. Port du masque obligatoire** (sauf pour manger).
- 3. Les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits.**
- 4. Respecter les règles de distanciation physique d'un mètre avec les utilisateurs.**
5. Prévoir d'amener son gobelet plastique ou d'en acheter un à la buvette.
6. Vente uniquement de cartes buvette pour limiter les flux d'argent.

C. Règles spécifiques aux joueurs

- 1. Se laver les mains avant de jouer.**
2. Récupérer et ramener la feuille de match et un stylo à la table de marque.
(Désinfection des stylos à chaque utilisation)
3. **Arriver sur le terrain en tenue** (pas de caisse sur le bord des terrains).
4. **Pas de serrage de main ou bise avant ou après le match.**
5. **Le masque doit être remis à la fin du match avant de quitter le terrain.**

- En cas de non-respect du protocole sanitaire sur le plateau de jeu, les personnes concernées ne sont pas autorisées à poursuivre la compétition et les faits doivent être rapportés sur le rapport du juge-arbitre.
- La gestion du protocole sanitaire en dehors du plateau de jeu est sous la responsabilité de l'organisateur de la compétition.